Feuille officielle
Commune mixte de Plateau de Diesse
Communes de Nods & de La Neuveville
Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé
Commune de La Neuveville
Commune mixte de Plateau de Diesse
Commune de Nods

Commune de La Neuveville

Place du Marché 3
2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

MUNICIPALITÉ DE LA NEUVEVILLE COMMUNICATION

Fonctionnement de la déchetterie communale

Avis à la population

Afin d'améliorer la sécurité dans le périmètre de la déchetterie et d'équilibrer l'accès aux infrastructures, un nouveau plan de gestion est élaboré par le Conseil municipal pour les bénéficiaires de l'ensemble du territoire de La Neuveville. Certains ajustements ont d'ores et déjà été faits en début d'année et le processus d'optimisation continue. **A partir du 1er septembre 2022**, de nouvelles modifications seront mises en place :

Déchets de chantier, déchets provenant de l'artisanat et de l'industrie

Les entreprises pourront toujours déposer à la déchetterie leurs déchets urbains, selon la définition de l'art. 3 de l'Ordonnance fédérale sur la limitation et l'élimination des déchets. Par contre, les déchets de chantier, ainsi que les déchets provenant de l'artisanat et de l'industrie, devront être éliminés par des entreprises spécialisées. Une liste non exhaustive est à disposition au Service de la gestion du territoire et à la déchetterie.

Les déchets en grande quantité provenant de travaux chez un particulier sont également considérés comme des déchets de chantier.

Accès

Les véhicules pourront accéder à l'intérieur du périmètre de la déchetterie uniquement le jeudi matin, notamment pour les entreprises et les particuliers qui évacuent une grande quantité de déchets.

Les autres jours, l'accès ne sera pas autorisé et les véhicules devront stationner sur le parking extérieur.

Heures d'ouverture à partir du 1er septembre 2022

Lundi	09h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Mardi	09h00 à 12h00	**fermé**
Mercredi	09h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Jeudi	09h00 à 12h00 (réservé véhicules)	**fermé**
Vendredi	**fermé**	14h00 à 17h00
Samedi	08h00 à 12h00	**fermé**
Dimanche	**fermé**	**fermé**

Déchets ménagers

Les déchets ménagers doivent obligatoirement être conditionnés dans un sac officiel rouge. Les déchets en vrac ne pourront plus être déposés dans la benne, excepté le polystyrène expansé (sagex).

Déchets encombrants

Tous les déchets qui ne peuvent pas prendre place dans un sac officiel rouge sont considérés comme déchets encombrants. Ils seront ramassés quatre fois par année, en porte à porte, selon le calendrier de collecte. Ils seront munis d'une ou de plusieurs vignette(s) selon leurs dimensions et leur poids. Il ne sera plus possible de les déposer à la déchetterie.

Les déchets encombrants peuvent également être évacués par des entreprises spécialisées.

Le Service de la gestion du territoire (032 752 10 80) se tient à disposition pour toutes questions relatives à ces modifications.

Municipalité de La Neuveville
La Neuveville, le 8 août 2022

ANNONCE DE TRAVAUX

Dans le cadre des travaux sur la N5, l'Office Fédéral des routes doit prolonger la fermeture du chemin de Poudeilles entre Poudeilles et le Moïtel.

Le chemin sera fermé jusqu'au 2 septembre 2022 pour la réalisation d'une chambre et d'un collecteur. Le chemin sera en tous les cas réouvert pour les vendanges. Les riverains seront personnellement informés.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les inconvénients qu'occasionne ce chantier.

AVIS AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS

En vertu du *Règlement de police administrative,* il est rappelé ce qui suit :

- Les propriétaires ou détenteurs de chien, sont tenus de les déclarer au bureau de la police administrative, où, une médaille leur sera délivrée; La taxe annuelle (CHF 75.-) est due pour chaque chien. La caisse municipale se charge d'envoyer les factures aux propriétaires.

Si vous deviez vous séparer de votre chien ou si celui-ci devait décéder, nous vous prions de nous le communiquer.

Les changements de propriétaire ou les décès doivent également être annoncés **par le propriétaire à AMICUS** soit par téléphone au 0848 777 100 ou par mail à info@amicus.ch. L'annonce à la commune ne suffit pas. Les changements d'adresse sont annoncés à Amicus pas la commune.

Par la même occasion, quelques directives, reprises du Règlement susmentionné, vous sont énumérées:

- Celui qui détient des animaux est tenu de leur assurer des conditions d'hygiène et de soins répondant aux impératifs de la protection des animaux.
- Les animaux doivent être gardés et surveillés de manière qu'ils n'incommodent d'aucune façon le voisinage.
- **En ville et sur le domaine bâti, les chiens seront tenus en laisse. Leurs déjections seront enlevées par le détenteur**. A l'extérieur du domaine bâti, les chiens doivent rester constamment à la vue et sous le contrôle de la personne qui en a la garde.

Toute infraction aux prescriptions ci-dessus est passible d'une amende. Merci de vous y conformer.

Police administrative

RESTRICTIONS À LA CIRCULATION DURANT LA FÊTE DU VIN 2022 9, 10 ET 11 SEPTEMBRE 2022

Pour permettre les installations nécessaires, les places et rues suivantes seront fermées à la circulation et au stationnement.

Périodes :
Du lundi 5 au lundi 12 septembre 2022 au soir, les rues Beauregard, de l'Hôpital, du Collège, du Marché et du Port seront fermées à la circulation ainsi que les places de La Liberté et du Marché.

Durant la manifestation, la Grand-Rue, les rues Beauregard, de l'Hôpital, du Collège, du Marché ainsi que les places de La Liberté et du Marché seront interdites à la circulation.

Comme l'année dernière, un sens de circulation sera mis en place avec une signalisation adéquate, afin d'améliorer la sécurité du trafic et des participants à la fête. Nous invitons les usagers de la route à se référer à la déviation.

Nous remercions la population de bien vouloir se conformer à la signalisation.

Cortège

Cortège de la Fête du Vin

Départ : ch. des Prés-Guëtins - dimanche 11 septembre 2022 à 14.30 h
1ère boucle : ch. des Prés-Guëtins - rue du Faubourg - rue du Tempé - Grand-Rue (direction Est) - av. des Collonges - Pl. de La Gare.
2e boucle : Pl. de La Gare - pl. du Marché - rue du Port - Grand-Rue (direction Est) - av. des Collonges - pl. de La Gare.

La réouverture de la Grand-Rue est prévue le dimanche 11 septembre 2022 à 23h00.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre collaboration et votre compréhension.

Police administrative

Police cantonale à La Neuveville 031 638 88 60
Depuis le 1er octobre 2019, le poste de police n'est plus ouvert en permanence

La Municipalité de La Neuveville

MISE AU CONCOURS

Pour l'école à journée continue Le Signol'air, la Municipalité de La Neuveville recherche un ou une :

ASSISTANT/E SOCIO-EDUCATIF/VE

Degré d'occupation : 60 % - 70 %

Type de contrat : Contrat à durée indéterminée

Entrée en fonction: 1er janvier 2023 ou date à convenir

Mission :
Assurer l'accueil quotidien d'enfants de 4 à 15 ans, participer activement à la réalisation du programme d'activités éducatives, organiser l'encadrement des enfants et le suivi de leur famille.

Profil souhaité :
- CFC d'assistant/e socio-éducatif/ve ou titre jugé équivalent
- Expérience dans le domaine éducatif
- Capacité à mettre en œuvre des démarches éducatives
- Aisance relationnelle avec les collègues et les parents
- Personne sociable, avec facilité de contact et qui aime travailler en équipe
- Personne créative, qui a le sens de l'organisation, qui sait faire preuve de patience et d'empathie

Nous offrons : Une activité intéressante et variée au sein d'une petite structure.

Traitement: selon échelle des traitements du personnel communal

Les offres de service avec curriculum vitae et copies de certificats seront adressées au :

Conseil municipal
Ressources humaines
Place du Marché 3
2520 La Neuveville

Jusqu'au 2 septembre 2022

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Laure Lehnherr, directrice de l'école à journée continue Le Signol'air, par téléphone, au 032/751.24.85.

La Neuveville, août 2022 — Le Conseil municipal

LA NEUVEVILLE

Municipalité de La Neuveville
Place du Marché 3
2520 La Neuveville

032 752 10 00
www.laneuveville.ch

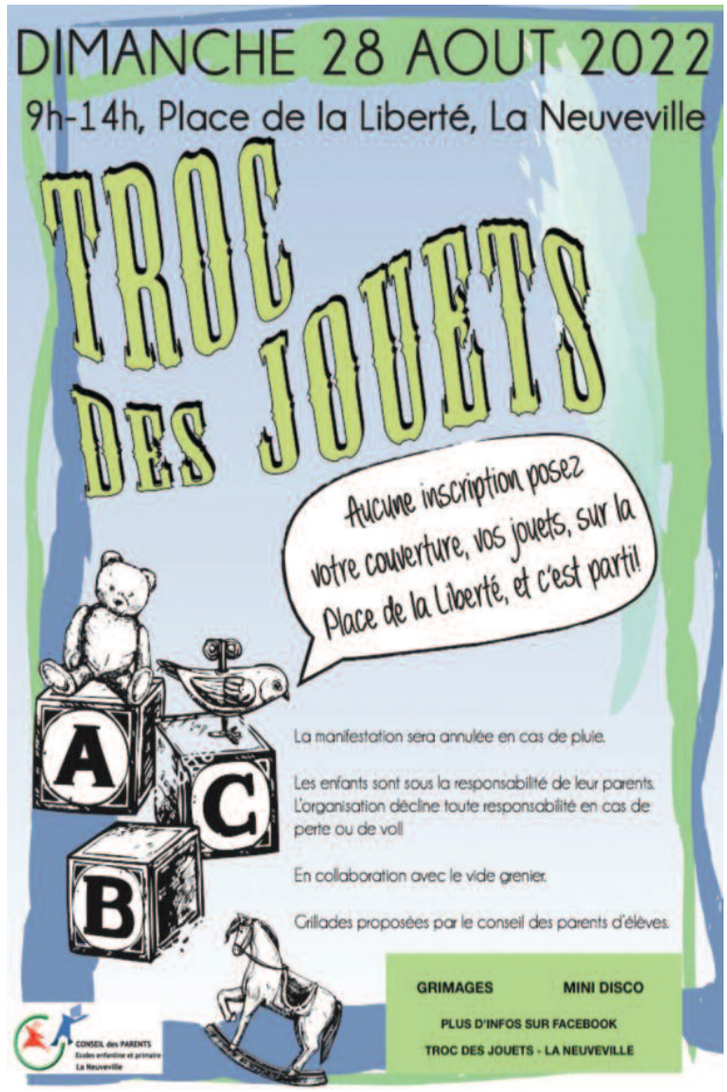

Nouvelles de l'administration

Séance d'information sur les diplômes professionnels pour adultes

Posséder un diplôme professionnel (CFC ou AFP) présente bien des avantages. En effet, il donne non seulement accès à de nombreuses possibilités de formation continue mais il accroit également les opportunités sur le marché du travail et peut amener à une progression salariale.

Il existe quatre voies permettant à des adultes disposant d'une expérience professionnelle d'obtenir un CFC ou une AFP : la formation professionnelle initiale et la formation professionnelle initiale raccourcie (chacune avec contrat d'apprentissage), l'admission directe à l'examen final (procédure de qualification sans contrat d'apprentissage) et la validation des acquis de l'expérience.

Le service spécialisé des diplômes professionnels pour adultes organise une séance d'information le mardi 6 septembre 2022 à 19h au CIP, Chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan - Salle Bételgeuse centre. Inscription en ligne ou par téléphone à l'OP Tramelan au : 031 635 38 99.
Plus d'information sur les diplômes professionnels pour adultes : www.be.ch/dpa

Bourses de formation continue pour les cinéastes bernois 2022

L'encouragement des activités culturelles du canton de Berne octroie chaque année deux bourses de formation continue à des cinéastes bernois de tout âge exerçant une activé artistique, technique ou organisationnelle en rapport avec le cinéma. Le concours est aussi ouvert aux personnes qui ont déposé leur candidature ou obtenu une bourse ces dernières années. Ces bourses de 25'000 francs au maximum chacune permettent à ses bénéficiaires d'approfondir et d'élargir de manière ciblée leurs compétences et leur réseau dans le milieu du cinéma et de tirer parti de nouvelles connaissances dans un environnement professionnel international.

Les projets de formation continue concrets et sur plusieurs mois peuvent être composés et présentés par les cinéastes eux-mêmes. Les dossiers de candidature complets doivent être déposés d'ici au vendredi 14 octobre 2022 par voie électronique, au moyen du portail des demandes de la Section Encouragement des activités culturelles du Canton de Berne : www.be.ch/culture-portail-des-demandes

HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit :

Août
Lundi 29 - **Fermée**

Septembre
Samedis 3, 17 **Lundis** 5, 12, 19, 26
de 08.00 - 12.00 h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet hororaire.

ADMINISTRATION COMMUNALE

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Nods
sera fermée exceptionnellement

lundi 29 août 2022.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Commune de Nods

GRATUITÉ DU BIBLIOBUS POUR LES ÉCOLIERS

Nous vous rappelons que le Conseil communal offre la gratuité du bibliobus à tous les enfants de Nods en âge de scolarité obligatoire.

Bonne lecture ! *Conseil communal*

POTENCE

En raison de la fête villageoise de Nods, l'accès à la potence ne sera pas possible du vendredi 26 août au mardi 30 août 2022.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Commune de Nods

CHEMIN POUR SE RENDRE À L'ÉCOLE

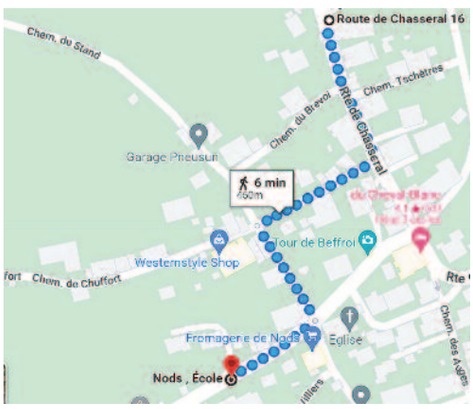

En raison de la configuration de la route cantonale, il n'est pas possible de mettre un passage pour piétons près de la Tour de Beffroi. Raison pour laquelle, nous recommandons aux enfants de prendre cet itinéraire pour se rendre à l'école ou à l'arrêt de bus.

Conseil communal

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

VOTATIONS DU 25 SEPTEMBRE 2022 COMPOSITION DES BUREAUX

Bureau de vote et de dépouillement

Présidence : Natacha Perrinjaquet

Membres : Jacques Reichenbach
Christel Reymond-Joubin
Elodie Ricciardi

Membre suppléant : Glenda Robin et Allan Rollier

Administration Ana Santos

CONSEIL COMMUNAL

LEVÉE PARTIELLE DES INTERDICTIONS DE FAIRE DU FEU

Suite aux pluies de ces derniers jours, le risque d'incendie a diminué dans le canton de Berne.

Dans le Jura bernois l'interdiction de faire du feu en forêt, y compris dans les pâturages boisés, est maintenue jusqu'à nouvel ordre. Le risque d'incendie de forêt reste toutefois "marqué" (niveau 3).

Les grillades ne sont autorisées qu'aux endroits prévus à cet effet.

ORDONNANCE SUR LES TARIFS ÉLECTRIQUES

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998

Lors de sa séance 23 août 2022, le Conseil communal de Nods a adopté l'ordonnance fixant les tarifs électriques pour 2023. Cette ordonnance entrera en vigueur 01.01.2023, sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre.

L'ordonnance est consultable auprès de l'administration ou sur le site internet www.nods.ch.

Voies de recours
Un recours peut être formé contre l'ordonnance du Conseil communal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary.

Administration communale

COMMUNE MIXTE DE NODS

La commune mixte de Nods met au concours la place d'

Agent d'exploitation orientation voirie

Taux d'occupation : 80 à 100 %

Activités :
- Entretien des routes, des canalisations, des espaces verts, du cimetière, des véhicules et des outils,
- Surveillance de la déchèterie,
- Service hivernal,
- Remplacement du concierge,
- Le cahier des charges complet peut être consulté sur le site de la commune www.nods.ch

Profil recherché :
- CFC d'agent d'exploitation ou titre jugé équivalent,
- Permis de conduire cat. B et pratique de la conduite d'un tracteur,
- Disposition à accomplir un service de piquet et un horaire irrégulier,
- Aisance relationnelle,
- Connaissances de base en informatique (Word, Excel),
- Flexibilité indispensable.

Entrée en service : 1er décembre 2022 ou à convenir

Traitement : selon échelle des traitements du personnel communal.

Nous offrons une activité autonome et variée ainsi qu'une place de travail stable au sein d'une collectivité publique à dimension humaine qui œuvre en faveur des citoyens.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur ce poste auprès du Conseiller Responsable de la Voirie, M. Eric Darioly au N° de tél. 079 637 29 75.

Merci d'envoyer votre candidature, accompagnée des documents usuels, jusqu'au 31 août 2022 au Conseil communal, mention "postulation", Place du Village 5, 2518 Nods ou par courriel à commune@nods.ch

Avis de construction

Requérante : MBA Consulting, Arens 22, 7522 LA Punt-Charmues.

Auteur du projet : MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Emplacement : parcelle no 2530, au lieu-dit : "Chemin de Champ Villiers" commune de Nods.

Projet : construction de 3 villas familiales avec couverts à véhicules et installations photovoltaïques en toiture.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : H2.

Dérogations : art. 80 LR et A151 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 25 septembre 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Nods. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 26 août 2022.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Place du Village 5 - 2518 Nods
commune@nods.ch - www.nods.ch

LE "CHEMIN DES ÉCOLIERS" AU CŒUR DE LA FÊTE VILLAGEOISE DE NODS

Le concours d'idées lancé à l'été 2021 par la Commune de Nods et le Parc Chasseral dans le cadre du projet "Habiter Nods" arrive à son terme. Plusieurs habitants du village ont soumis des propositions pour animer le « Chemin des écoliers », une voie verte reliant le haut et le bas du village. Le projet lauréat sera sélectionné par un vote des habitants qui se tiendra durant la fête villageoise, le week-end à venir. Une classe d'école va également plancher sur la question de la mobilité douce et piétonnière au cœur du village.

Plusieurs projets ont été développés par des habitants de Nods pour encourager l'utilisation du "Chemin des écoliers", une voie verte qui relie le haut et le bas du village (Photo : © Monika Flückiger)

Lancé en août 2021, le concours d'idées proposé aux habitants de Nods destiné à promouvoir les initiatives et les projets originaux visant à renforcer l'utilisation du "Chemin des écoliers" est à bout touchant.
Plusieurs habitants ont répondu à cet appel et proposé leurs suggestions. Les habitants sont invités à voter pour la meilleure idée tout au long du week-end de la fête villageoise de Nods, du 26 au 28 août.

Les quatre projets seront présentés en détail à l'entrée du Battoir (maison de commune). Une urne permettra de récolter les votes du vendredi soir au dimanche soir. Le Parc Chasseral sera présent, avec un stand le samedi de 9h à 13h dans le cadre du marché du terroir, pour répondre aux questions spécifiques au concours et au projet général "Habiter Nods".

En parallèle, en ce début d'année, une classe de Diesse, composée d'élèves de tout le Plateau de Diesse, se mobilise sur le thème du village et de la mobilité scolaire. Les 26 enfants de la classe 3H de Laetitia Boner vont réfléchir à leur tour à ce chemin pour proposer leurs idées.

Les autorités communales et le Parc reprendront l'ensemble de ce dossier une fois le lauréat récompensé pour élaborer un plan de mesures pour ce chemin. La remise des prix, à laquelle la population de Nods est conviée, aura lieu le 27 septembre à 18h30 au Battoir de Nods.
L'événement sera suivi d'une verrée offerte par la commune.

Cheminement piétonnier à renforcer

La Commune de Nods entend renforcer l'utilisation du cheminement piétonnier via une voie verte qui relie haut et bas du village, le fameux "Chemin des écoliers". Cette thématique avait été identifiée dans le cadre des marches débats qui s'étaient déroulées à Nods en juillet 2019. Le projet "Habiter Nods", mené depuis 2018 en collaboration avec le Parc Chasseral, développe plusieurs axes d'intervention. Outre la valorisation du patrimoine architectural et le développement d'outils spécifiques pour l'accompagnement des propriétaires pour leurs futurs projets, la thématique de la mobilité douce est un des axes d'intervention prioritaires.

Commune mixte de Nods

RAPPEL

AVIS À LA POPULATION

RESTRICTION D'EAU

Suite à la sécheresse persistante et par manque de précipitations, **les réserves en eau du SED diminuent très fortement.**

Pour garantir un approvisionnement suffisant de la population et du bétail dans les prochaines semaines, et pour conserver un minimum de réserve en cas d'incendie, les mesures suivantes sont à **prendre immédiatement :**

IL EST FORMELLEMENT INTERDIT

- D'ARROSER LES PELOUSES (tuyaux, jets d'eau, etc.)
- DE REMPLIR LES PISCINES
- ETC.

Nous invitons aussi la population à prendre des mesures pour limiter sa consommation d'eau en :

- Remplaçant les bains par de courtes douches,
- En ne laissant pas couler l'eau du robinet,
- En veillant à bien remplir les lave-vaisselle et lave-linge avant de les faire fonctionner

Ces interdictions sont à appliquer jusqu'à nouvel avis

Nous comptons sur la compréhension de chacun et le respect de ces mesures.

D'avance merci.

Nods, le 24 juin 2022

ADMINISTRATION COMMUNALE

FÊTE VILLAGEOISE DE NODS "LES PIRATES" DU 26 AU 28 AOÛT 2022

Le comité a le plaisir de vous présenter un résumé du programme de la fête :

Vendredi 26.08

19h Ouverture de la fête / discours
20h30 Animation musicale Nivrozik

Samedi 27.08

9h à 13h Marché du terroir
Dès 10h Rencontre romande des sonneurs de cloches
21h Concert de rock avec le jeune groupe neuchâtelois « Walldown »

Dimanche 28.08

8h à 10h Brunch
10h15 Culte
11h30 Partie officielle / discours
14h30 Cortège traditionnel

Info importante :

Des transports sont organisés le vendredi et le samedi soir par Minibus Tour

Horaires Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE **8H00** À **11H30** ET DE **13H30** À **16H00**

Le guichet de l'administration *est ouvert selon l'horaire suivant :*

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch
Téléphone : 032 315 70 70
Fax : 032 315 27 69
Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2022, l'administration sera **fermée** aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
	26.12.2022	02.01.2023	Fermeture de fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 – 11:30	16:30 – 18:30	09:00 – 11:30

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 3ème trimestre 2022

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h
Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15
Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

3 septembre, 17 septembre

L'administration communale

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE
ÉLECTION COMMUNALE COMPLÉMENTAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2022
(Législature 2022-2025)

Pour l'élection complémentaire au Conseil communal, deux (2) candidats/candidates ayant déposé leur liste de candidature dans le délai imparti, la population sera donc invitée *à se prononcer aux urnes le 25 septembre prochain* sur le nom d'un/d'une membre complémentaire du Conseil communal. Les candidats en liste sont les suivants (par ordre alphabétique) :

HOFER André	*11.01.1957*	*Prêles*	*Enseignant*
SIMON-VERMOT Raphaël	*19.09.1982*	*Prêles*	*Ingénieur EPF*

Prêles, le 19 août 2022

L'administration communale

COMMANDE GROUPÉE DE MAZOUT

Au fil des années, l'intérêt porté à une commande groupée par nos citoyennes et citoyens à fortement diminué. Le Conseil communal a donc décidé de renoncer à proposer ce service. En effet, au vu du faible taux de commandes, il n'est plus possible d'offrir un prix intéressant. Nous laissons le soin aux habitantes et aux habitants de commander directement leur mazout.

L'administration communale

Avis de construction

Requérants : Mme Lyne Donzelot et M. Sébastien Wicht, La Ravoye 15a, 2516 Lamboing

Auteur du projet : M. Sébastien Wicht, La Ravoye 15a, Lamboing

Propriétaires fonciers : Mme Lyne Donzelot et M. Sébastien Wicht, La Ravoye 15a, 2516 Lamboing

Projet : Changement de la couleur des façades, couleur mauve claire Sikkens X1.04.83, parcelle 2463, La Ravoye 15a, village de Lamboing

Zone : HA2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. A partir du 25 juillet et jusqu'au 7 août 2022, la commune est fermée. Le dossier peut être consulté sur le site internet de la commune.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 19 août au 18 septembre 2022. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 19 août 2022
Secrétariat communal

Avis de construction

Requérante : Madame Tanja Schaffer, Chemin des Noisetiers 23, 2516 Lamboing.

Emplacement : parcelles nos 1276 et 2481, au lieu-dit : "Chemin des Noisetiers 32", Lamboing, commune de Plateau de Diesse.

Projet : demande après-coup pour l'assainissement de l'isolation périphérique et la réfection des façades du chalet existant et demande de permis de construire pour la construction d'un couvert à véhicule fermé sur deux côtés.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Zone de protection : surface à protéger "La Coudraie" (selon plan de protection communal).

Dérogations : art. 24 LAT, 25 LCFo et 64 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 25 septembre 2022** inclusivement auprès de l'administration communale de Plateau de Diesse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 26 août 2022.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérante : MS Immobilier Sàrl, M. Philippe Matile, Grand-Rue 10, 2056 Dombresson.

Auteur du projet : Atelier Haldi Sàrl, Rue de l'Ecluse 32, 2000 Neuchâtel.

Emplacement : parcelles nos 2039 et 2286, aux lieux-dits : "Chenaux 27 et 29", Diesse, commune de Plateau de Diesse.

Projet : construction de 14 box de stockage non chauffés, création de deux accès ainsi que de places de stationnement en revêtement bitumineux et de places de stationnement en pavés gazon.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : A.

Dérogation : art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 25 septembre 2022** inclusivement auprès de l'administration communale de Plateau de Diesse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 26 août 2022.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

TRIAGE FORESTIER MONT-SUJET

Les délégués du Syndicat de gestion forestière Mont Sujet sont invités à participer à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le

mardi 27 juin 2022 à 19h
Salle de la Bourgeoisie de Prêles,
Chemin du Stand 3, Prêles

Ordre du jour
1. Salutations
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 9 juin 2022
3. Rapport du Président
4. Budget 2023
5. Chauffage à distance d'Orvin
6. Ordonnance de gestion
7. Contrat de chargement et de transport des copeaux
8. Rapport du garde forestier
9. Divers et imprévus

Selon le règlement d'organisation, la séance est ouverte au public.

Conseil du Syndicat de gestion forestière Mont Sujet

Interdiction

des feux en forêt et à proximité (à moins de 50 mètres)

En raison de la sécheresse, le risque d'incendies de forêt est toujours fort sur le Jura bernois. C'est pourquoi les feux en forêt et à proximité sont interdits. L'interdiction reste en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

Des informations actualisées et des conseils de comportement sont publiés à l'adresse : www.be.ch/incendie-foret.

Prêles, 26.08.2022

AVIS À LA POPULATION

RESTRICTION D'EAU

Suite à la sécheresse persistante et par manque de précipitations, **les réserves en eau du SED diminuent très fortement.**

Pour garantir un approvisionnement suffisant de la population et du bétail dans les prochaines semaines, et pour conserver un minimum de réserve en cas d'incendie, les mesures suivantes sont à **prendre immédiatement** :

IL EST FORMELLEMENT INTERDIT

- D'ARROSER LES PELOUSES (tuyaux, jets d'eau, etc.)
- DE REMPLIR LES PISCINES
- ETC.

Nous invitons aussi la population à prendre des mesures pour limiter sa consommation d'eau en :

- Remplaçant les bains par de courtes douches,
- En ne laissant pas couler l'eau du robinet,
- En veillant à bien remplir les lave-vaisselle et lave-linge avant de les faire fonctionner

Ces interdictions sont à appliquer jusqu'à nouvel avis

Nous comptons sur la compréhension de chacun et le respect de ces mesures.

D'avance merci.

La Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
032 315 70 70

Soutient les cours de gymnastique pour ses aînés...

Gym douce et fit dès 60 ans

... selon les horaires suivants :

- Lundi : Prêles – Halle polyvalente : 15 h 30 (gym douce) ; 16 h 30 (gym fit)
- Mardi : Lamboing – Cheval Blanc : 14 h
- Mercredi : Nods – Halle de gymnastique : 14 h
- Mercredi : Lignières – Halle de la Gouvernière : 15 h 30

Renseignements :
Christine Schmutz – 079 625 23 55
Monique Stoll – 079 332 84 76

COURSE ANNUELLE DES AÎNÉS 2022

La course annuelle se déroulera le **21 septembre 2022** et aura lieu au Glasi d'Hergiswil.

Le rendez-vous est fixé au Battoir de Diesse, à 8h15.

Nous vous prions de bien vouloir vous inscrire **jusqu'au vendredi 26 août 2022** auprès de l'administration communale au 032 315 70 70 ou à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous.

Les personnes domiciliées dans les villages de Diesse, Lamboing et Prêles, qui auraient besoin d'un transport jusqu'au lieu de rendez-vous, peuvent **l'inscrire sur le bulletin d'inscription.**

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel **au service de transport de la Croix-Rouge** (réservation du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 au no **032 489 10 03**).

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui fêteront leur anniversaire dans le courant des mois de juillet et août.

Talon d'inscription – Course annuelle des aînés 2022

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Localité: .....

No de tél.: .....

Transport : NON OUI

Ouvert aux personnes retraitées
(64ans pour les femmes, 65 ans pour les hommes)

Talon à retourner à l'administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles
jusqu'au vendredi 26 août 2022.

Actualisation de la liste bernoise des traditions vivantes

Fêtes, coutumes ou artisanat d'art : le canton de Berne possède une multitude de traditions vivantes, qu'elles soient urbaines ou rurales. Établie il y a cinq ans, la liste des traditions vivantes bernoises va être mise à jour. Les institutions responsables sont invitées à proposer de nouvelles inscriptions. Il sera également possible d'adapter les inscriptions existantes.

Les traditions vivantes sont l'expression de la diversité culturelle et de la créativité humaine. Elles relient les gens et sont porteuses de sens. Beaucoup de communes du canton de Berne ont des traditions uniques en leur genre, que la population fait vivre depuis des générations. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO pour la préservation du patrimoine culturel immatériel, le canton de Berne a dressé un inventaire des traditions vivantes bernoises. Cette liste repose sur l'inscription volontaire de groupes et d'associations. Elle est révisée périodiquement.

Demandes d'inscription possibles jusqu'au 30 novembre 2022

L'Office fédéral de la culture est en train de procéder à la deuxième mise à jour de la Liste des traditions vivantes en Suisse, sur laquelle figurent actuellement 26 traditions bernoises. Le canton de Berne a décidé d'actualiser lui aussi sa liste des traditions vivantes. Un nouveau site Internet leur est consacré: www.be.ch/traditions-vivantes. Les descriptions publiées proviennent des institutions responsables de ces traditions. Celles-ci sont donc invitées à revoir leurs descriptions et à proposer des modifications si elles le souhaitent. Les traditions qui ne sont plus pratiquées seront supprimées. Un formulaire en ligne permet de proposer de nouvelles inscriptions jusqu'au 30 novembre 2022. Vidéos et photos en haute résolution sont les bienvenues.

L'inventaire bernois des traditions vivantes ne couvre pas la totalité du territoire cantonal et il ne prétend pas à l'exhaustivité. Après avoir revu la liste cantonale, le canton de Berne proposera à l'Office fédéral de la culture de nouvelles inscriptions sur la liste nationale. Les deux listes actualisées seront publiées à l'automne 2023. La prochaine mise à jour de la Liste des traditions vivantes en Suisse a pour but de mettre à l'honneur la contribution de ces traditions au développement durable. A cet effet, l'Office fédéral de la culture a élaboré une boussole du développement durable.

Chômage retombé à son niveau de l'été 2008

Le nombre de chômeurs a baissé en juillet 2022 dans le canton de Berne (-186 personnes, à 8394). Le taux de chômage est inchangé à 1,5 % (Suisse : inchangé à 2,0 %). Si le nombre de chômeurs a continué de fléchir dans la plupart des secteurs économiques, il a néanmoins progressé parmi les jeunes arrivés en fin de formation. Corrigé des variations saisonnières, le chômage est en léger recul.

Le chômage a poursuivi son reflux en juillet pour redescendre à son niveau le plus bas depuis l'été 2008. Ce mouvement a été quelque peu atténué par la hausse du nombre de chômeurs parmi les adolescents et les jeunes adultes (15-24 ans), qui augmente de 66 personnes à 820. Ce phénomène, récurrent en juillet et août, s'explique par le fait que tous les jeunes arrivés en fin de formation ne trouvent pas immédiatement une solution pour la suite de leur parcours.

Corrigé des variations saisonnières, le chômage est en léger recul par rapport au mois précédent, passant de 1,7 % à 1,6 %

Le chômage a légèrement baissé dans presque tous les arrondissements administratifs. Il est inchangé dans l'arrondissement de Haute-Argovie. Le taux s'inscrit dans une fourchette allant de 0,4 % (Haut-Simmental – Gessenay et Interlaken – Oberhasli) à 3,0 % (Biel/Bienne). Il se situe à 2,6 % dans le Jura bernois.

Fin juillet 2022, le canton de Berne comptait 4001 chômeurs de moins qu'à fin juillet 2021.

En juillet, 30 demandes de chômage partiel ont été déposées pour 186 personnes (contre 56 demandes pour 467 personnes en juin).

Des informations complémentaires sont en ligne sur www.be.ch/donnees-economiques

---

Plan forestier régional Seeland - Biel/Bienne la population invitée à donner son avis

L'Office des forêts et des dangers naturels du canton de Berne est en train de revoir les plans forestiers régionaux (PFR). La population est invitée à donner son avis sur l'ébauche du premier PFR de la nouvelle génération, qui porte sur la région Seeland – Biel/Bienne.

Il a été élaboré avec la participation d'un groupe d'accompagnement réunissant des propriétaires forestiers, des associations environnementales, des représentantes et des représentants de l'agriculture, de la chasse et des principaux offices cantonaux concernés ainsi que des personnes actives dans le domaine des activités de loisirs en forêt. Le groupe d'accompagnement a eu plusieurs occasions de faire valoir ses intérêts et de donner son avis sur le PFR à différents stades de son élaboration. Une procédure de participation publique est ouverte jusqu'au 30 septembre prochain pour permettre à chacun et à chacune de présenter des remarques et des objections motivées, sur le site www.be.ch/pfr-participation-publique.

Le canton de Berne s'appuie sur les plans forestiers régionaux pour coordonner les différentes fonctions de la forêt, comme la production de bois ou la protection contre les dangers naturels (forêt protectrice), et il les harmonise avec l'aménagement du territoire. Les PFR fournissent des prescriptions pour les décisions qui concernent la forêt. Ils établissent en outre des principes et des objectifs généraux pour l'exploitation forestière.

Première femme à la tête de l'Établissement pénitentiaire de Thorberg

Regine Schneeberger Georgescu a été choisie pour prendre la tête de l'Établissement pénitentiaire de Thorberg, dont elle est la directrice suppléante depuis deux ans. Elle sera la première femme à exercer la plus haute charge dans cet établissement concordataire d'exécution en milieu fermé pour hommes. Elle succède à Hans-Rudolf Schwarz, qui partira à la retraite cet automne.

Une fine connaisseuse de l'exécution judiciaire en Suisse

A l'issue d'une procédure de sélection poussée, l'Office de l'exécution judiciaire (OEJ) du canton de Berne a porté son choix sur Regine Schneeberger pour prendre la direction de l'Établissement pénitentiaire de Thorberg. Son expérience approfondie de l'exécution judiciaire et son activité de directrice suppléante de Thorberg depuis le 1er septembre 2020 l'ont imposée comme la meilleure candidate pour cette charge complexe. Elle succédera le 1er octobre 2022 à Hans-Rudolf Schwarz, qui part à la retraite.

Avant d'intégrer l'équipe dirigeante de Thorberg, Regine Schneeberger a codirigé pendant trois ans le domaine de la formation du Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales de Fribourg, dont elle était membre de la direction. De 2011 à 2015, elle a également été coresponsable du service Exécution cas à risques à l' OEJ. Avant d'exercer des fonctions dirigeantes dans le domaine de l'exécution judiciaire et dans divers établissements de formation, elle avait encadré des détenues à l'Établissement pénitentiaire de Hindelbank de 1989 à 1993, parallèlement à ses études.

Le conseiller d'État Philippe Müller, directeur de la sécurité du canton de Berne, est heureux de confier cette importante position de cadre à une femme : *"Il est normal que les femmes assument des tâches dirigeantes dans le domaine de la sécurité aussi."*

Une fine connaisseuse de l'exécution judiciaire en Suisse

Regine Schneeberger est en train de faire un Master of Business Administration in Change Management and Leadership, qui viendra compléter son Master of Advanced Studies en sciences forensiques. Après une licence en travail social, pédagogie et psychologie, elle avait en outre obtenu un diplôme professionnel en travail social. Sa longue expérience pratique s'appuie donc sur de solides connaissances techniques et scientifiques dans le domaine de l'exécution judiciaire, comme en témoignent ses publications scientifiques sur des sujets comme la formation de base et la formation continue des membres du personnel de l'exécution judiciaire ou encore sur le troisième âge dans le système d'exécution judiciaire suisse. Âgée de 56 ans, Regine Schneeberger est mariée et mère de deux enfants.

La cheffe de l'Office de l'exécution judiciaire Romilda Stämpfli comme le conseiller d'État Philippe Müller sont convaincus que les travaux de réorientation de l'établissement pénitentiaire de Thorberg sous le signe de l'"exécution judiciaire sur mesure" avanceront bien sous la conduite de Regine Schneeberger. *"C'est une personnalité dirigeante affirmée, qui jouit de la confiance et de l'acceptation des membres du personnel comme de ses supérieurs. Deux conditions sine qua non pour le développement de l'établissement de Thorberg "*, souligne Romilda Stämpfli. La cheffe d'office et le conseiller d'État remercient sincèrement le directeur sortant, Hans-Rudolf Schwarz, pour ses longues années au service du canton, d'abord comme directeur de l'Établissement pénitentiaire de Witzwil puis pour sa précieuse contribution à la réorientation de Thorberg durant ces trois dernières années.

L'Établissement pénitentiaire de Thorberg assure l'exécution en milieu fermé des peines et mesures par plus de 170 hommes venant des onze cantons du Concordat de la Suisse du Nord-Ouest et de la Suisse centrale

12 / Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Exposition de photos d'Edmond Farine : "Quelques lieux ce spiritualité dans le monde". Visite libre de l'exposition durant les heures d'ouverture du secrétariat. Présentation et verrée en compagnie du photographe le dimanche 4 septembre à 11h.

Dimanche 28 août - Nods

10h, célébration œcuménique et régionale sous la tente de la fête villageoise de Nods. Bienvenue à tous pour cette matinée festive au centre du village.

Mercredi 31 août

10h, Groupe de partage biblique et de prière à la salle Schwander

14h30, reprise du chant à la maison de paroisse.

Vendredi 2 septembre

19h30, maison de paroisse de Nods : "Comment vivre sa foi quand sa vie est menacée ?", avec le témoignage de Portes Ouvertes. Entrée libre.

La Blanche-église est ouverte tous les jours de 9h à 18h

A votre service :
Pasteur John Ebbutt, 032 751 28 57
Pasteure Marie-Laure Krafft Golay, 032 315 11 53
Secrétariat : Sylvie Augier Rossé, 032 751 10 35

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet :

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch
et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielersee

Sonntag, 28. August

10.15 Uhr, Gemeindesaal Tüscherz: Gottesdienst. Mit Pfrn. Sigrid Wübker und Miriam Vaucher (Klavier).

Pikettdienst

15. bis 28. August: Pfrn. Sigrid Wübker
(Telefon 079 936 17 57)

29. August bis 30. November: Pfr. Peter von Salis
(Telefon 078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Messe à La Neuveville

Dimanche 28 août 2022, 22e dimanche du temps ordinaire, 10h, église Notre-Dame de l'Assomption. Ce même jour a lieu, à Nods, une célébration œcuménique à 10h.

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Course de la Solidarité - MERCi

La 11ème édition s'est déroulée ce dernier vendredi. Votre participation à la course ou la marche, votre engagement parmi les plus de 90 bénévoles, votre soutien à titre personnel, votre sponsoring en tant qu'entreprise ont contribué à ce que nous puissions vivre une belle édition sportive et solidaire.
Un tout grand merci! Les résultats et photos se trouvent sur le site www.coursedelasolidarite.ch

Dimanche 28 août

Culte à Nods, 10h15, au centre du village, à l'occasion de la fête villageoise

Expo photos et dessins

Exposition des photos de Dylan Bourquin, peintures de Océane Carrel et dessins de Sami Röthlisberger, Maison de paroisse de Diesse, du samedi 3 septembre au vendredi 9 septembre, 8h-19h.
Vernissage, samedi 3 septembre 11h

Dimanche 4 septembre

Culte à Diesse, 10h, service de voiture, voir ci-dessous

Service de voiture

9h35 école à Prêles / 9h40 La Poste Lamboing ; si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, ajouter 9h45 au centre du village à Diesse

Paroisse de Nods

Dimanche 28 août

10h15 à Nods, sous la tente devant le battoir: Célébration oecuménique régionale à l'occasion de la fête villageoise.

Mardi 30 août

9h à la cure, lecture biblique et prière.

Dimanche 4 septembre

10h, Nods, culte et Sainte-Cène.

Contacts

M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch
N'hésitez pas à le contacter !

Catéchète professionnelle

Mme Sarah Holzmann 079 654 63 58

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanches : Culte à l'église de l'Abri.
1er et 3ème dimanches du mois 10h : Culte groupes de vie. Cours message ou réflexion et partages en groupes. (également en streaming)
2ème dimanche du mois à 10h : Cultes intergénérationnels. Sans streaming
4ème dimanche du mois à 10h : Culte Bible en main. (également en streaming)
Si 5ème dimanche du mois à 10h : Vous référer au site internet.

Le programme est actualisé régulièrement sur le site www.labri.ch/agenda

Pasteur Didier Suter : 032 751 36 65 ou pasteur@labri.chs

Instantané !

Il y a des oiseaux, des insectes et des fleurs, des jardins, des liens, un monde à bâtir meilleur. *Maintenant, pas demain.* Il y a des visages à rencontrer, des arbres à planter, des animaux à respecter, des prés, des lacs à nettoyer. *Maintenant, pas demain.* Il y a des personnes à découvrir, voisine ou nouvel arrivé, régional et immigrée, des enfants à consoler. *Maintenant, pas demain.* Il y a des rires à libérer, des fêtes à vivre, des mercis à distribuer. *Maintenant, pas demain.* Il y a des égoïsmes à laisser, des élans de générosité, des petits riens qui consolident le tissage humain. Il y a des violences à soigner, des mots à choisir avec des sourires. *Maintenant, pas demain.* Il y a des mains à serrer, des bras pour embrasser, des larmes à sécher, des mensonges à éviter, des pardons à se donner, à offrir, des lâcher-prises à suggérer. *Maintenant, pas demain.* Il y a notre monde en perdition, nos essais de repli, de démission, nos "je n'y peux rien", nos agressivités courantes, de la route au magasin, du train au restaurant, nos peurs bloquantes, nos "moi d'abord", nos certitudes. Il y a tout ce sur quoi nous avons prise, ce que nous pouvons changer, en nous, autour de nous, sans prétention. Oui nous pouvons. *Maintenant, pas demain.* Pour faire jaillir du bon, du vrai, du mieux, là, pas loin, juste là ! Chaque jour, c'est maintenant ! Alors il y aura des oiseaux, des jardins, des rires, et l'espoir tiendra bon, *de maintenant à demain !*

Marie-Laure Krafft Golay, pasteure

PAROISSES RÉFORMÉES

DIESSE - LAMBOING - PRÊLES & NODS

RAPPEL KT CYLCE II 7H ET 8H

Rencontre des parents le 5 septembre à 20h, salle de paroisse de Nods

Si malgré notre vigilance, des parents n'ont pas reçu le programme, merci de prendre contact avec la catéchète professionnelle, Sarah Holzmann au 079 654 63 58

DONNER LE SANG
SAUVER DES VIES

transfusion.ch

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)
La Neuveville - Plateau de Diesse
Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

Service Transports Croix-Rouge Tavannes
District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements : **lundi-vendredi de 8h30 à 11h30**
Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour
Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile : tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée
Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch
Visitez notre site Internet : www.paroisse2520.ch

Secrétariat de la Paroisse Catholique
(rue des Mornets 15) : ouvert mardi de 14h à 17h30.
La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact : Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12. www.upbienne-laneuveville.ch

Service de l'Equipement de La Neuveville
Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville
Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

Service payant de bus durant le week-end
Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h
Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme
Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, Ouvert du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h, Samedi et dimanche : 9h-15h, Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.
Courriel : info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville
Ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30.
Exposition temporaire intitulée **"Ville d'étude et de séjour" qui présente la vie en pensions et pensionnats du XVIIIe au XXe siècles.** Renseignements :
www.museelaneuveville.ch – musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse
Le musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 13h30 à 17h. Exposition temporaire : **De la diversité des cépages**
Visites guidées et locations de salles sur demande.
Renseignements: Tél. 032 315 21 32
www.rebbaumuseum.ch – info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron
Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

PAROISSE CATHOLIQUE
DE LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSE

Rue des Mornets 15
2520 La Neuveville

ET SI J'INSCRIVAIS MON ENFANT AU CATÉ ?

En ce début d'année scolaire, de nombreux enfants ont pris pour la 1ère fois le chemin de l'école. Le caté de l'Eglise catholique commence, lui aussi, dès la 3H et plus tard aussi car c'est le cheminement de toute une vie...

Les méthodes pédagogiques au caté ont profondément évolué. Désormais, il s'agit surtout de faire découvrir que la foi n'est pas seulement un savoir à apprendre, mais une façon de vivre avec le Christ jour après jour. Bienvenue à chacune et chacun, quel que soit l'âge de votre enfant ou de votre jeune !

Renseignements et inscriptions :
Unité pastorale Bienne-La Neuveville
Tél. 032 328 19 25
claudine.brumann@kathbielbienne.ch